

Structure du programme et liste des cours

Gestion policière

(Cheminement: 1)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (27 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (27 crédits):

ADM1010 - Management des organisations

Donner à l'étudiant une vue d'ensemble des diverses dimensions du management dans une approche systémique et lui permettre d'intégrer les différents domaines de façon à en faire l'application pratique dans les organisations.

Évolution de la pensée managériale, l'approche systémique, l'entrepreneur ou le manager et leurs rôles, les particularités de la PME, la stratégie, la structure et la culture organisationnelle, la prise de décision, la résolution de problèmes et la communication.

DRT1003 - Droit du travail

Faire connaître à l'étudiant les éléments essentiels du droit du travail.

Notion de contrat individuel de travail. Obligations des parties. Loi des normes du travail : normes salariales, repos et congés, normes de fin d'emploi, normes réglementaires. Les recours en vertu de la loi des normes. Loi sur la santé et la sécurité du travail : droit de refus, retrait préventif, comités, programmes de santé. Aperçu général de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles. Code du travail : accréditation, négociation, grève et lock-out, médiation, conciliation, arbitrage. Droit du travail et chartes. Aperçu général des lois fédérales.

GPE1004 - Gestion renouvelée des ressources humaines

Ce cours vise l'acquisition des connaissances de base et le développement de compétences en GRH chez l'ensemble des participants qui feront une carrière dans les diverses fonctions de gestion retrouvées dans les organisations contemporaines (marketing, finance, systèmes d'information, gestion des opérations, etc.) ainsi que dans d'autres contextes organisationnels (PME, gestion de projets, travailleurs autonomes). La participation au cours devrait donc habiliter les participants à gérer avec efficacité, efficience et équité les situations associées aux diverses étapes du cycle d'emploi.

Les étapes englobent une série de pratiques de GRH associées à : la préparation, la planification, l'organisation et la conception des postes de travail; la sélection des collaborateurs et des employés (recrutement, sélection et accueil); l'identification et la satisfaction opérationnelle de leurs besoins en formation; la gestion et l'évaluation de leur rendement au travail; la reconnaissance financière (individuelle et d'équipe) et non financière de leurs contributions; leur implication et leur participation à la gestion de leur unité administrative, au diagnostic organisationnel et à la gestion des employés problèmes.

GPE1012 - Comportement organisationnel : l'individu

Ce cours vise à développer chez l'étudiant les habiletés personnelles, interpersonnelles et conceptuelles nécessaires pour assumer efficacement un rôle de direction au sein d'une entreprise. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant sera tout d'abord appelé à développer certaines habiletés personnelles qui lui permettront d'intégrer les éléments d'une gestion active de soi. L'étudiant développera aussi des habiletés interpersonnelles qui permettent à un dirigeant, quel que soit le niveau qu'il occupe dans l'entreprise, de communiquer de façon aidante avec ses collaborateurs,

d'exercer une influence positive dans son milieu de travail, de motiver et de mobiliser les employés, de négocier gagnant/gagnant, de gérer efficacement les conflits interpersonnels et de piloter le changement organisationnel en tenant compte des aspects humains de l'organisation. Enfin, tout au long de sa formation, l'étudiant développera des habiletés conceptuelles qui lui permettront de diagnostiquer divers problèmes associés à la direction des personnes et d'élaborer des interventions pouvant satisfaire à la fois les objectifs de l'organisation et les besoins de développement des employés.

Le gestionnaire (fonctions et défis; apprentissage du comportement organisationnel; éthique; leadership), la gestion des individus dans l'organisation (caractéristiques de l'individu; motivation; renforcement et récompenses; conception des tâches, fixation des objectifs et aménagement du temps de travail), la gestion des groupes (dynamique du groupe; dynamique intergroupes), la gestion des organisations (caractéristiques et conception de l'organisation; culture organisationnelle), la gestion des processus organisationnels (prise de décision; négociation; communication et conflits; pouvoir et politique), la gestion dans un environnement dynamique (changement planifié et développement organisationnel; gestion du stress; planification de carrière), la gestion des dimensions internationales et multiculturelles du comportement organisationnel (dimensions internationales; culture; diversité culturelle; méthodes comparatives de gestion et de comportement organisationnel).

GRH1006 - Gestion du rendement au travail

Ce cours vise à développer chez l'étudiant les compétences et l'autonomie professionnelle pour élaborer, implanter et gérer un système de gestion du rendement au travail cohérent et efficace. Les activités prévues dans ce cours permettront également aux étudiants de se familiariser avec les différentes étapes d'un tel système soit la planification, le soutien, l'entretien d'évaluation du rendement ainsi que la reconnaissance, tout en intégrant la gestion du rendement (individu et groupe) à une gestion plus globale de la performance organisationnelle.

Le cours mise sur une approche active et dynamique basée sur l'apprentissage de cadres intégrateurs, la mise en situation et le jeu de rôle. Ce cours implique également l'introduction des outils et des pratiques les plus contemporaines en matière de gestion du rendement au travail. À l'issue de ce cours, les étudiants sauront, de manière systématique et professionnelle, évaluer l'efficacité, la cohérence et la pertinence d'un système de gestion du rendement au travail selon les environnements interne et externe de l'entreprise.

PPU1040 - Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau

Ce cours vise à amener l'étudiant à faire la transition entre la supervision et la fonction de cadre policier. Pour atteindre cet objectif, le cours vise à :

- Familiariser l'étudiant avec un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes essentielles à la gestion efficace d'une organisation policière;
- Intégrer ce dernier aux connaissances théoriques et aux habiletés acquises antérieurement dans le programme afin de résoudre des situations d'intervention concrètes, représentatives du travail d'un gestionnaire de premier niveau.

Ce cours propose des mises en situation, des études de cas, des exposés interactifs et des scénarios à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leurs apprentissages.

Contenu

Rôle, responsabilités et imputabilité du cadre policier. Habiletés de gestion et leadership. Crédibilité et visibilité. Pouvoir et influence : mobiliser des acteurs. La gestion des relations interpersonnelles et la prévention des conflits : transiger avec les membres de l'équipe, les pairs et les supérieurs. Coaching de gestion et communication constructive. Approche stratégique des gens : l'importance de l'adaptabilité et des habiletés politiques. Plan d'opération (SMEAC) et commandement d'opérations policières. Relations avec les médias. Profilage social et racial, éthique, discipline et déontologie. Contrôle de la qualité et suivi des dossiers administratifs et opérationnels.

PPU1046 - Activité d'intégration en gestion policière (6 crédits)

Permettre aux étudiants de développer la compétence « Exercer la fonction de cadre de premier niveau ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure :

- d'appliquer les notions fondamentales de gestion au domaine des opérations policières;

- d'intégrer ses acquis dans une perspective d'ensemble liée à l'exercice de la fonction de cadre de premier niveau d'une organisation policière.

Gestion des opérations. Prise de décision et gestion des risques. Analyse des environnements. Gestion des ressources humaines et des relations de travail. Gestion des ressources budgétaires et matérielles. Relations avec les médias. Aspects légaux, organisationnels et politiques inhérents à la fonction.

UNV1041 - Éthique

Tous les cours portant le sigle UNV doivent être suivis par autorisation d'études hors établissement (voir lien Internet dans la description du programme sur le site Web de l'UQTR) dans l'une des universités partenaires, tel qu'indiqué dans le tableau présentant les deux cheminements du Baccalauréat en sécurité publique.

Cours optionnels (3 crédits)

L'étudiant doit choisir un cours parmi les suivants (3 crédits):

CRI1019 - Supervision d'enquête

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer la compétence « Superviser une équipe d'enquêteurs ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure de traiter l'ensemble des documents et pièces liés aux dossiers d'enquêtes, d'animer un briefing d'enquête/d'opération; de superviser les activités opérations et dossiers d'enquête et de coacher les membres de l'équipe, de réaliser un entretien de supervision.

Essentiellement pratique, ce cours propose des mises en situation et des scénarios à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leur compétence.

Contenu

Rôle, responsabilités et qualité du superviseur. Leadership. Gestion des relations interpersonnelles. Connaissance de soi. Coaching et gestion. Rencontres de supervision. Processus d'enquête. Contrôle de la qualité des rapports et suivi. Briefing d'enquête et briefing d'opération. Gestion de relations conflictuelles. Aspects légaux inhérents à la fonction. Supervision d'activités et de dossiers d'enquête. Gestion opérationnelle : prise en charge d'opérations policières.

Mise en garde : Ce cours présuppose des connaissances en enquête et en droit pénal appliqué à l'enquête. Il serait donc préférable que l'étudiant ait minimalement complété les cours Droit pénal appliqué à l'enquête (LAV1558) et Processus d'enquête (CRI1002) ou qu'il possède une bonne expérience à titre d'enquêteur.

PPU1039 - Supervision de patrouille

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer la compétence « Superviser une équipe de patrouilleurs ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure de planifier son travail et celui de l'équipe, de superviser les activités quotidiennes de patrouille, de superviser et de coacher les membres de l'équipe, de prendre en charge une opération policière et de réaliser un entretien de supervision.

Essentiellement pratique, ce cours propose des mises en situation et des scénarios à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leur compétence.

Contenu

Rôle, responsabilités et qualités du superviseur. Leadership et connaissance de soi. Planification et organisation du travail : rassemblement. Supervision des activités de patrouille. Gestion des relations interpersonnelles. Relations conflictuelles : habiletés de gestion. Plan d'opération. Habiletés de communication. Gestion d'opérations policières. Coaching de gestion. Entretiens de supervision. Contrôle de la qualité des rapports. Aspects légaux et méthodologiques de la fonction.